

LES GARDIENS DE MUSEE TOUJOURS EN COLERE ! ! !

Tract IAT intersyndical 20/02/2007 Face à la détermination des gardiens de musée en colère, le conseiller au dialogue social du Ministre de la Culture a accepté de recevoir une délégation le vendredi 16 février l'après-midi.

En préambule, il a affirmé que le ministre avait été attentif mais préoccupé par le mouvement social, et qu'il recherchait activement une réponse aux revendications exprimées.

Néanmoins, il précise aussi que, pour le ministre, le conflit ne se mesurait ni au nombre de grévistes, ni à la médiatisation du conflit, et qu'il convenait de ne pas arriver à une situation de pourrissement et de radicalisation de ce mouvement social. Il avoue en effet qu'il ne faudrait pas faire perdre de l'argent à des agents dont il reconnaît que la revendication n'est ni illégitime ni déraisonnable. Il convient néanmoins de l'inscrire dans le cadre plus large de la revalorisation du régime indemnitaire des personnels du ministère.

Le ministre se veut particulièrement attentif dans un premier temps aux bas salaires, et ne souhaite pas introduire de disparités entre les catégories de personnels. C'est la raison pour laquelle il ne désire pas répondre immédiatement à cette revendication légitime de la filière ASM, car cela reviendrait à absorber l'intégralité du budget de revalorisation s'élevant à 1,1 M euros.

A la question des organisations syndicales CFDT/F0/SUD, sur ce que compte faire le ministère dans ces conditions, le porte-parole du ministre répond qu'il convient d'analyser la situation secteur par secteur, établissement par établissement, agent par agent, et de se revoir à la réunion

de l'observatoire des rémunérations le 3 avril prochain. En attendant une « réunion préparatoire » se mettra en place, avec toutes les organisations syndicales du ministère, le 14 mars. Citons un de ses propos : « Il ne s'agit pas de travailler dans la précipitation, le revolver sur la tempe » (sic).

Cependant, dit-il, le ministre a bien compris qu'il régnait un malaise certain dans son ministère et qu'il reconnaissait que le problème du sous-effectif récurrent avait un impact certain sur les mauvaises conditions de travail dans des établissements recevant un public toujours plus nombreux. A ce titre il s'engage à « saturer » tous les postes vacants de la filière, sans recours à des contrats précaires, et que tous les établissements seront invités à engager des discussions avec les organisations syndicales sur les conditions de travail.

L'intersyndicale CFDT/F0/SUD a pris note de ces engagements, qui devraient aboutir avant la fin de la mandature de M. Donnedieu de Vabres. Cependant elle observe aussi l'incapacité du ministère à transmettre une « feuille de route » chiffrée sur ces mesures.

C'est dans ce cadre que l'intersyndicale a organisé des assemblées générales samedi, lundi et ce mardi matin au Louvre, à Orsay et à Versailles ont mandaté l'intersyndicale pour ne pas signer de protocole de fin de grève en échange de la négociation des journées de grève, préparer des actions de visibilité pendant les 3 semaines qui nous séparent du 14 mars.

L'intersyndicale appelle les agents à rester mobilisés et à se réunir notamment dans les autres sites qui ne sont pas encore entrés dans le mouvement pour que le 14 mars le ministère ne puisse faire semblant d'ignorer la détermination des personnels.

Lors de la réunion du 14 mars, la CFDT-Culture, le SNAC-F0 et SUD-Culture-Solidaires porteront, à leur demande, la parole des agents de la filière accueil, surveillance et magasinage, pour faire aboutir leurs revendications légitimes.

Paris le 20 février 2007